

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU REGISTRE VIGILANCE PLAN CANICULE 2023



MAISONS-LAFFITTE  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
01 34 93 85 08

La loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes porteuses de handicap institue, au niveau de chaque département, un plan d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels, notamment concernant les périodes de fortes chaleurs.

Comme chaque année, la Commune a l'obligation de recenser les personnes les plus fragiles dans le cadre du Plan Canicule. Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, notamment pour organiser un contact périodique avec celles-ci lorsque le plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre.

Si vous souhaitez être inscrit(e) ou renouveler votre inscription sur le registre nominatif de la Ville de Maisons-Laffitte, merci de remplir le formulaire à détacher « Plan Canicule 2023 » que vous trouverez ci-dessous.

Cette démarche a un caractère préventif et facultatif. Tous les renseignements que vous transmettez seront tenus strictement confidentiels. Ils pourront uniquement être transmis au Préfet des Yvelines lors de l'éventuel déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

À tout moment, vous pouvez demander votre radiation du registre nominatif, modifier les renseignements ou accéder aux informations vous concernant.



## FORMULAIRE À REMPLIR

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Né(e) le : .....

Adresse : .....

Digicode ou Interphone : .....

Téléphone fixe / portable : .....

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du Plan Canicule. Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.

Un agent du CCAS vous appellera tous les matins du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 12 h par téléphone en cas de déclenchement du plan canicule.

En cas d'appels répétés restant sans réponse, le CCAS sera amené à contacter les services de secours.

## INTERVENANTS EXTÉRIEURS

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

D'un service d'aide à domicile

Nom du service : .....

Adresse et téléphone : .....

D'un service de soins infirmiers à domicile

Nom du service : .....

Adresse et téléphone : .....

D'un autre service

Nom du service : .....

Adresse et téléphone : .....

D'aucun service à domicile



## MÉDECIN TRAITANT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

## PERSONNE(S) DE MON ENTOURAGE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

(1) Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe / portable : .....

Lien de parenté : .....

(2) Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe / portable : .....

Lien de parenté : .....

Si vous devez vous absenter de votre domicile plusieurs jours, merci d'en informer le CCAS.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations. Il m'appartient de signaler au CCAS toute modification afin de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du Plan Canicule.



par voie postale

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE**  
48 AVENUE LONGUEIL  
78600 MAISONS-LAFFITTE

## FORMULAIRE À RETOURNER



ou à déposer :

DANS LA BOÎTE AUX LETTRES  
DE LA MAIRIE



ou à adresser par courriel :

service.social@maisonslaffitte.fr

**RENSEIGNEMENTS : 01 34 93 85 08**

Les renseignements fournis font l'objet d'un traitement mis en œuvre par la Ville de Maisons-Laffitte afin de permettre votre inscription au registre du Plan Canicule. La base légale de ce traitement est l'obligation légale. Les données collectées sont détruites après 1 an. Les informations sont destinées aux agents du CCAS, ainsi qu'aux membres de la Préfecture chargés de coordonner le Plan Canicule. Elles servent également à alimenter et mettre à jour le registre des personnes vulnérables. Pour exercer vos droits Informatique et Liberté (droits d'accès et de rectification), ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des données de la Ville en écrivant à dpo@maisonslaffitte.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.